

FORMATOPS

Bulletin d'inscription à 1 FORMATION FIFPL 2020. M-K libéraux.

Toute inscription incomplète et sans chèques sera retournée.
Avant envoi, assurez-vous des disponibilités : 02.51.47.95.95

Chèque(s) à joindre à l'ordre de FORMATOPS :

- Formation en un seul module (en 1 jour, 2 jours, 3 jours) : joindre le montant du stage.
- Formation longue en plusieurs modules : autant de chèques que de modules sur l'année en cours.

Possibilité d'aide au financement sous certaines conditions : les modalités, conditions et forfaits de prises en charge 2020 ne sont pas connus à ce jour, et aucune formation n'est agréée pour le moment.

Nous vous invitons à vous renseigner, dès janvier 2020, auprès du FIFPL (fifpl.fr) sur les prises en charge possibles.

Les repas sont dus, prévus, organisés et inclus dans le prix de la formation (12€ par jour).

A J-15 dernier délai, sa réalisation vous sera confirmée par un MAIL de convocation.

En cas de désistement : 1) Entre J-60 et J-21 : 40€ de frais de dossier seront retenus (sauf raison médicale)

2) Entre J-21 et J de la formation : 40€ de frais de dossier seront retenus.

Les chèques sont encaissés à l'issue de la formation.

(*) FORMATOPS se réserve le droit d'annuler toute formation à J-15 maximum, en cas de manque de participants.

Notre REGLEMENT INTERIEUR est envoyé par courrier ou par mail sur simple demande.

Nom / Prénom :né(e) le :

Adresse Professionnelle :

.....

Portable : Tel Fixe :

E-mail (obligatoire et lisible) :

N° RPPS (11 chiffres) : N° ADELI :

N° SIRET : N° ORDRE :

Titre de la formation :

Lieudates :

Montant : € **OU** : € Xmodules.

Cachet, date et signature :



FORMATOPS – 28 rue Guillaume de Machaut, 85000 La Roche sur Yon

Tél. : 02.51.47.95.95 – mail : formatops@cevak.fr

Société par Actions Simplifiée, au capital de 10.000€

Immatriculée au RCS de La Roche sur Yon sous le N° 792 037 467 00018 – code APE 8559A

TVA non applicable, article 293 B du CGI